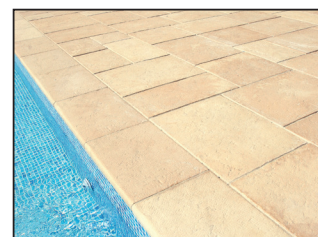




Protection hydrofuge et oléofuge

pour pavés et dalles de béton

AN



Invisible

MISE À JOUR

29 mars 2016

Assurez-vous d'avoir en main une fiche technique à jour en consultant notre site : techniseal.com
– rubrique France et Belgique

Techniseal[®] EUROPE : (33) 02-47-26-41-41

Techniseal[®] CANADA : +1 (514) 523-8324

UTILISATIONS

- Pavés et dalles de béton
- Entrées de garage, terrasses, stationnements, zones piétonnes, plages de piscines, etc.

PROPRIÉTÉS

- Hydrofuge et oléofuge (protège contre l'eau et les graisses)
- Facilite le nettoyage et réduit la formation de mousse
- Ne modifie pas l'aspect de la surface
- Pénétrant - ne rend pas glissant

DESCRIPTION

Pénétrante et invisible, la protection hydrofuge et oléofuge Techniseal[®] AN est une émulsion spécialement conçue pour la protection des pavés, dalles et murets en béton, en pierre reconstituée ou en pierre naturelle. Sa particularité est de protéger la surface sans modifier son aspect. Oléofuge, la protection hydrofuge et oléofuge Techniseal[®] AN facilite le nettoyage en empêchant l'huile, la graisse (barbecue) et la saleté de pénétrer le matériau. Hydrofuge, elle réduit la formation de mousse organique et protège contre les dommages causés par l'eau. Facile à appliquer, la protection hydrofuge et oléofuge Techniseal[®] AN offre un maximum d'efficacité et de durabilité. Non filmogène, elle ne rend pas la surface glissante; elle est donc idéale pour protéger les plages de piscine, les balcons, les escaliers, les trottoirs, les ouvrages en pente, etc. Elle résiste parfaitement aux intempéries (gel-dégel, soleil, pluie, etc.) et au sel. À base d'eau, la protection hydrofuge et oléofuge Techniseal[®] AN ne dégage pas d'odeur désagréable. Contenant très peu de solvant, elle respecte l'environnement

MODE D'EMPLOI

AVANT DE COMMENCER

Porter des vêtements de protection appropriés.

Afin de vous assurer que le résultat réponde à vos attentes, il est recommandé de procéder à un essai sur une petite zone peu apparente.

Appliquer seulement sur des matériaux bruts*, non traités, ou sur une surface déjà protégée avec ce produit.

*TEST D'ABSORPTION : verser quelques gouttes d'eau sur la surface. Si l'eau est absorbée, passer au point suivant. Si l'eau perle, ne pas appliquer ce produit.

PRÉPARATION DE LA SURFACE (ESSENTIEL)

1. Protéger la végétation, les véhicules et les surfaces adjacentes ne devant pas être traitées;
2. Enlever les taches à l'aide des produits Techniseal® appropriés;
3. Préparer la surface entière en enlevant toute l'efflorescence et la saleté incrustée. Ceci procure un aspect uniforme et permet à la protection de mieux pénétrer la surface. Ouvrages récents tachés d'efflorescence : Utiliser le Nettoyant d'efflorescence Techniseal®. Surfaces sans efflorescence : Utiliser le Shampoing Techniseal®. Bien suivre le mode d'emploi de ces nettoyeurs. Les produits de nettoyage doivent être bien rincés.

APPLICATION

Conditions d'application :

- La surface doit être propre, sèche et tiède au toucher.
- La température doit se situer entre 10 °C et 30 °C.
- Il ne doit y avoir aucun risque de pluie dans les 24 prochaines heures.
- Désactiver le système d'arrosage automatique.
- Employer la même méthode d'application du début à la fin.

Outils nécessaires :

- Rouleau en polyester et bac à peinture (nécessaire)
- Pulvérisateur sans air à basse pression (facultatif)

Ne pas diluer. Agiter le contenant ou remuer le produit avant et pendant l'application. Éviter l'atomisation du produit.

Traiter une section ($\pm 10 \text{ m}^2$) à la fois. Appliquer 2 couches de produit. À l'aide d'un pulvérisateur ou d'un rouleau, appliquer la première couche de protection AN jusqu'à saturation de la surface. Laisser pénétrer sans laisser sécher ($\pm 5 \text{ min}$) et appliquer immédiatement la deuxième couche. À l'aide du rouleau, enlever tout excédant de produit de la surface, puis passer à la section suivante. La protection atteindra son efficacité maximale après 10 jours.

Circulation : 12 heures. Bloquer l'accès durant cette période.

Nettoyage et élimination : Nettoyer les outils et les mains à l'eau chaude et savonneuse. Consulter votre détaillant ou votre municipalité quant à l'élimination des contenants vides ou de tout produit non utilisé.

Stockage : Craint le gel. Stocker dans un endroit frais et sec.

MISES EN GARDE

- Ne pas appliquer sous un soleil ardent.
- Ne pas appliquer ce produit sur une surface tachetée ou voilée.
- Pavés et dalles de béton nouvellement posés : Laisser l'efflorescence (sel blanchâtre) remonter à la surface pendant **au moins 60 jours** avant de nettoyer les pavés et d'appliquer la protection.

Ce produit assurera une protection optimale pendant environ 5 ans, en fonction des conditions d'application et d'usage de la surface traitée. Toutefois, il est possible de renouveler la protection après 2 ans, avec le même produit, en s'assurant que la surface ne soit plus hydrofuge.

Pierre naturelle : compte tenu de la nature de certaines pierres naturelles, il peut s'avérer que la protection AN ne donne pas le résultat attendu. Il est donc conseillé de procéder à un test au préalable sur une petite partie de la surface.

CONSOMMATION

La consommation variera selon le degré de porosité de la surface. Pour indication, 3,78 litres peuvent couvrir jusqu'à 25 m² de pierres reconstituées lisses, et 16 m² de pavés de béton poreux.

CONDITIONNEMENT

Code de produit	Format détail	Unités par boîte	Unités par palette
251-314	3,78 L	4	120
251-315	10 L	2	60

AVERTISSEMENT

Protection hydrofuge et oléofuge AN

Lire l'étiquette avant utilisation. TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Aucun effet important ou danger critique connu. Contient du (de la) 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut déclencher une réaction allergique.

Pourcentage du mélange constitué de composants de toxicité inconnue : 6.2 %

Pourcentage du mélange constitué de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue : 6.2 %

Composés organiques volatils (COV)	2010
Valeur limite UE de ce produit (produit phase aqueuse PA (cat F))	130
Ce produit contient au maximum 30 g/L de COV	

Techniseal Europe 7 avenue Léonard de Vinci, 37270 Montlouis sur Loire – Tél. : 02-47-26-41-41

TRANSPORT

Terre et mer

NON RÉGLEMENTÉ

GARANTIE LIMITÉE

Comme Techniseal® n'a aucun contrôle sur la préparation de la surface et sur l'application du produit, la garantie se limite au remplacement du produit prouvé défectueux. Une preuve d'achat sera exigée pour toute réclamation.